



ASSEMBLEE GENERALE DE L'OMS GRENOBLE du 15 mars 2023

POUVOIR

Je soussigné-e (Nom, Prénom) :

Président-e de l'Association :

Donne pouvoir à Mme, M. (Nom, Prénom et Association) :

.....

(si personne ne peut vous représenter, ne pas compléter ce paragraphe)

Pour me représenter, et prendre part à toute délibération, vote ou décision en mon nom sans restriction aucune, au cours de l'Assemblée Générale de l'OMS du 15 mars 2023.

Fait à

Signature

Le

Il est rappelé que seuls les Clubs à jour de leur cotisation 2023 peuvent prendre part aux votes, ce règlement pouvant être effectué le jour de l'Assemblée Générale.

Attention : ne peut voter que le Président ou la personne mandatée par son Association.